



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre chargée de l'éducation,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du troisième concours de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (CAPET),
- Vu l'arrêté du 30 octobre 2023 nommant les présidents des jurys des troisièmes concours du CAPET ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du troisième concours du CAPET, section Design et Métiers d'Art est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme Brigitte FLAMAND
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Muriel JANVIER
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CLERMONT-FERRAND

Membres du jury

Mme Isabelle BASQUIN
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de PARIS

Mme Géraldine HERVE-DANNHAUER
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Frédéric LAGARRIGUE
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie de TOULOUSE

M. Pierre-Alain LE COUSIN
Professeur certifié

Académie de PARIS

M. Benoit MORICEAU
EC. R Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Florian Pierre PEREZ
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Christine ROUCH
Professeure agrégée

Académie de PARIS

M. Laurent SCORDINO
Personnel de direction

Académie de PARIS

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

Mme Laurence ASTIER JAVION
Attachée d'administration de l'Etat

Académie de CLERMONT-FERRAND

M. Jérôme DORVAL
Attaché principal d'administration de l'Etat

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 08 février 2024

Pour la ministre chargée de l'éducation
et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

